

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE

Parcours Education spécialisée

BUT Carrières sociales



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



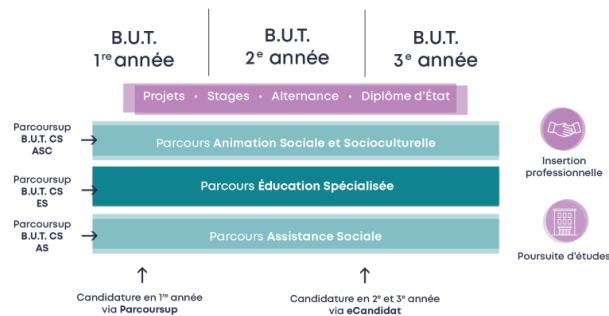
Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours **Education Spécialisée** démarre en **1^{re} année de BUT**.

Le parcours Éducation spécialisée propose une **double inscription en BUT et au Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé (DEES)**. Il forme des futurs **professionnels du travail social** à accompagner, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion. À l'issue de la formation, ils devront :

- Établir une relation, un diagnostic éducatif de personnes suivies dans le cadre de la protection de l'enfance, du handicap, de l'insertion sociale...
- Assurer un accompagnement éducatif de la personne ou du groupe,
- Concevoir et conduire une action socio-éducative au sein d'une équipe,
- Construire un cadre d'analyse et une expertise des pratiques éducatives et sociales.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne Rhône-Alpes soutient cette formation

Compétences

- Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société
- Construire des dynamiques partenariale
- Instaurer une relation propice au travail éducatif

- Adapter l'accompagnement aux problématiques et spécificités des publics
- Piloter un projet éducatif
- Travailler en équipe

Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation du BUT se déroule sur le **mode du contrôle continu**, avec des évaluations régulières dans chaque enseignement et chaque projet. L'**assiduité** est obligatoire sur l'ensemble de l'année.

Aménagements particuliers

L'assiduité étant obligatoire en BUT, les possibilités d'aménagement d'études sont limitées.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Rythme de l'alternance : à la semaine

La 3^e année de BUT s'effectue en alternance.

[📄 Télécharger la fiche alternance](#)

[📄 Télécharger le calendrier de l'alternance](#)

Stages

Stage : Obligatoire

8 à 16 semaines de stage, obligatoire, à effectuer sur les 2 premières années.

600 heures de projets dans le cadre des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAE) réparties sur 3 ans.

Admission

Conditions d'admission

BUT 1^{re} année : être titulaire du **baccalauréat** toutes séries, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) ou d'un titre admis en équivalence.

Public en reprise d'études : [📄](#) consultez les modalités d'accès

Candidature

Les candidatures en BUT 1^{re} année s'effectuent sur [📄 Parcoursup](#)

Campagnes de recrutement sur [📄 eCandidat](#) pour le BUT 2^e année

- Début de dépôt : 13/04/2026
- Fin de dépôt : 01/06/2026

Capacité d'accueil

28 étudiants

Et après

Poursuite d'études

En sortie de BUT 3^e année, les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans les formations suivantes :

- Masters en Sciences Humaines et Sociales, en Sciences de l'éducation, en Sciences politiques sociales
- Écoles spécialisées dans le travail social

Métiers visés

En sortie de BUT 3^e année, les étudiants peuvent être recrutés sur des postes de :

- Éducateur·trice spécialisé·e
- Éducateur·trice PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Scolarité BUT CS ASC/ES

☎ 04 76 28 45 12

✉ iut2-CS@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue et alternance

Service Formation Continue et Apprentissage -

IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Doyen Gosse